

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Septembre 1875.

Bulletin politique.

L'AVENIR MILITAIRE DE L'ALLEMAGNE.

La vogue est aux articles à sensation. Il y a un mois, le *Blackwood's Magazine* éditait celui de M. Marshall sur « l'armée française » ; dans sa livraison de septembre, le *Macmillan's Magazine* publie un travail du colonel Chesney, sur « l'avenir militaire de l'Allemagne », qui cause en ce moment à Londres autant de retentissement que le premier en eut naguère. Par un bizarre renversement des rôles, le civil avait traité de préférence le côté militaire de la question ; le soldat, lui, s'abandonne volontiers aux considérations politiques. Nous verrons toutefois qu'il n'oublie pas entièrement ce qui relève de son métier. Le colonel Chesney appartient à l'arme du génie ; il jouit ici d'une certaine réputation comme écrivain militaire, bien qu'il soit incomparablement inférieur sous ce rapport au colonel Hamley, directeur du Collège d'état-major. Il est, je crois, l'auteur de la brochure moitié sérieuse, moitié humoristique, intitulée : *La Bataille de Dorking*. M. Chesney hait et méprise souverainement les Français ; il aime les Allemands de tout son cœur, et son admiration pour eux va jusqu'au fétichisme. Le but de son article est de démontrer que l'Allemagne est invincible aujourd'hui et qu'elle le sera toujours.

Nous allons donner une analyse de ce travail, et nous en traduirons le passage le plus remarquable pour que nos lecteurs soient à même de juger l'œuvre du colonel Chesney.

L'auteur revient sur les bruits de guerre qui coururent au printemps dernier, et affirme qu'ils reposaient sur des fondements sérieux. Seulement, il tient à dégager la responsabilité du prince de Bismark, qui, selon lui, craignait plus que qui que ce soit de voir le parti militaire exercer une influence prépondérante sur les destinées du nouvel empire. C'étaient M. de Moltke et ses consorts qui voulaient achever d'écraser la France. Pourquoi ? Nous allons le voir. Certes, de la France seule, la grande Allemagne n'a et n'aura jamais rien à craindre : une lutte corps à corps, même dans un avenir éloigné, entre ces deux peuples rivaux, paraît une impossibilité tellement ridicule au digne colonel qu'il ne s'y arrête même point ; cette idée excite chez lui un rire humoristique, à l'instar d'un combat entre Thersite et Achille. Mais l'Allemagne a d'autres rivaux plus redoutables. L'Autriche d'abord. Mais, au premier coup de tambour, les huit millions d'Allemands, qu'il plaît au colonel d'appeler la partie la plus intelligente et la plus virile de l'empire autrichien, passeraient à l'ennemi.

D'ailleurs, ainsi qu'on le chante dans le *Chalet*, l'Autriche n'est pas riche. Donc, l'élimination est faite de l'empire de François-Joseph. Laissons ici parler l'auteur : « Jusqu'à présent, nous n'avons fait que débayer le terrain. Notre but était de montrer qu'il n'y a qu'une seule puissance en Europe de laquelle l'Allemagne ait quelque chose à redouter, le formidable empire moscovite, que Napoléon essaya en vain de subjuguier, et contre lequel il brisa ses forces, ne réus-

sissant qu'à préparer sa propre ruine. Les grands motifs qui poussent à la guerre, l'ambition, la défiance, la haine, l'envie de la grandeur mutuelle, les intérêts qui se heurtent, — toutes ces causes sont en éveil dans les deux empires.

» Les officiers allemands déclarent que le premier devoir qu'ils auront à remplir envers la patrie sera de châtier l'orgueil moscovite. De leur côté, les classes supérieures en Russie, à l'exception du parti strictement allemand, ne cessent de proclamer leur conviction que tôt ou tard le nouvel empire cherchera querelle à l'ancien. Certes, la Russie, dans son état actuel, avec une armée un peu supérieure numériquement à celle de sa voisine, mais inférieure sous toutes les autres conditions qui donnent la victoire, deviendrait une proie facile pour l'Allemagne. Mais la Russie n'entend pas demeurer dans cet état. Ici le colonel Chesney donne un excellent aperçu des mesures qui ont été adoptées pour la réorganisation de l'armée en Russie. Ces mesures ont été trop bien exposées dans les colonnes de l'*Union* pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ici. Il suffira de rappeler qu'elles auront pour effet de donner à la Russie une armée de 2 millions d'hommes, avec une réserve de 4 millions. Ceci nous amène au passage capital de l'article de M. Chesney :

« Etant donnée cette résolution de la Russie, s'ensuit-il que l'Allemagne doit trembler pour sa sécurité ? Nous répondons d'abord que si la Russie et l'Allemagne étaient seules face à face vis-à-vis l'une de l'autre, cette dernière ne ressentirait pas et n'aurait aucune raison de ressentir l'inquiétude qu'on lui reproche. Nous sommes convaincus que si la guerre éclatait, nous verrions la paix dictée à Moscou aux conditions imposées par l'Allemagne, aussi sûrement que nous l'avons vue prescrite à Vienne et à Paris.

» Le véritable problème de l'avenir militaire de l'Allemagne se trouve dans l'éventualité dangereuse où elle serait attaquée par un puissant ennemi sur chacun de ses flancs, en propres termes où elle aurait à combattre la France et la Russie liguées contre elle. C'est à ce danger que l'empire s'occupe résolument à parer. Le péril se révèle dans la possibilité d'une attaque du côté de l'Est par la Russie, tandis que la France jouerait son rôle sur le Rhin : c'est à repousser cette double attaque que tendent tous les efforts de la politique militaire de Berlin. Que la double lutte, ainsi préparée, éclatera de notre temps et quelle issue elle aura, ce sont des questions auxquelles un homme prudent ne prétendrait pas donner des réponses absolument certaines. Tout ce qu'on peut affirmer en toute sécurité, c'est qu'à moins qu'elle ne soit foncièrement réformée, aussi bien que considérablement augmentée, l'armée russe serait taillée en pièces par les Allemands ; quant aux Français, quelque bien réorganisés qu'ils soient pour accomplir la marche sur Berlin qui serait indubitablement tentée, il leur faudrait d'abord passer un temps considérable devant les forteresses de la frontière, ou bien les laisser derrière eux, ce qui serait courir des risques tels que, stratégiquement parlant, un génie militaire de premier ordre serait nécessaire pour concevoir et exécuter un tel plan avec quelque espoir de succès. — (Il va sans dire que le colonel ne peut admettre un seul instant que la France soit capable de produire un tel génie.) Quand chacune de ces trois puissances aura achevé tout ce qu'elle désire accomplir, les chances

de succès paraissent devoir être du côté de l'empire qui occupe la position centrale, qui est uni de cœur, enfin qui se prépare avec autant de sang-froid que d'habileté à attendre les événements. Si nous étions forcés de pronostiquer, nous n'hésiterions pas à dire que les chances de l'Allemagne ainsi envisagées à distance, nous semblent l'emporter sur celles de ses adversaires supposés, qui ne pourraient pas compter sur l'unité et la promptitude d'action avec lesquelles ils seraient assurément reçus. »

Certes, l'on croit aisément à ce que l'on souhaite, et je conçois que pour le colonel Chesney l'Allemagne soit invincible. Mais alors pourquoi au printemps dernier a-t-elle reculé précisément devant la possibilité de cette double lutte, alors que la France et la Russie étaient moins bien préparées.

Somme toute, je crois qu'on fait trop de bruit autour de l'œuvre du colonel Chesney, qui a prouvé une fois de plus qu'un officier du génie n'est pas nécessairement un homme de génie.

LA PRISE D'URGEL.

Les journaux radicaux regardent la prise de cette forteresse comme la fin du carlisme en Espagne.

C'est là une grave erreur. Les vaillants soldats de Charles VII ne se laisseront point décourager par la reddition de cette forteresse.

Pour la première fois, le gouvernement d'Alphonse XII, surpris de tant de constance et de tant de bravoure, s'est montré humain.

Eh bien, cette humanité qui doit rendre la guerre civile en Espagne moins barbare n'est point approuvée par notre presse radicale.

Comment ! on a fait grâce à Lizarraga ! comment ! on a laissé sortir les héros de la forteresse d'Urgel !

Oui, les soldats alphonstistes ont même porté les armes à ces braves, vaincus non par les canons de Martinez Campos, mais par le manque d'eau.

Certes, c'est là un grand crime aux yeux de la presse radicale ; il fallait tous les massacrer au nom de l'humanité.

Ecoutez un correspondant du *National* :

« Madrid, 28 août.

» Les carlistes de la Seo d'Urgel n'ont point mis bas les armes. Ils ont capitulé avec les honneurs de la guerre !!!

» Ce fait inouï ouvrira-t-il enfin les yeux à l'Europe ? Se persuadera-t-on dans les chancelleries que tout ce qui se passe ici n'est que comédie, mensonge et duplicité ? Et qu'en pensera l'armée espagnole ? Je ne dis pas l'état-major, mais le pauvre soldat qu'on arrache à ses foyers et auquel le métier ne rapporte que misères et privations, sans compter les coups, sans compter les risques de la mort.

» Qu'en pensera cette pauvre nation ahurie dont le gouvernement oublie de la sorte et les intérêts et les espérances ? On lui dit que la résistance des carlistes a été héroïque. C'est la *Gaceta* qui imprime le mot. Le gouvernement d'Alphonse XII n'a pas réfléchi qu'en laissant sortir la garnison de Seo avec les honneurs de la guerre, il reconnaissait les carlistes pour belligérants.

» Martinez Campos s'y était d'abord refusé péremptoirement ; mais un ordre formel lui a été expédié de Madrid, — à l'instigation du nonce, — car il s'agissait de sau-

ver l'évêque d'Urgel, — et Martinez Campos a dû s'y soumettre.

» Les gens de Lizarraga ont défilé devant l'armée nationale, qui leur a présenté les armes ! Est-il besoin de rappeler que ce même Lizarraga est l'auteur d'un certain nombre d'assassinats commis sur des employés de chemin de fer ? Mais il est vrai d'ajouter que ce chef de bandits est un catholique fervent, un fidèle du Sacré-Cœur, un émule de Torquemada. C'est lui qui, dans une proclamation déjà connue des lecteurs du *National*, datée de Puente-la-Reyna, 28 mai 1874, prévenait charitablement les blasphémateurs qu'ils auraient la langue traversée avec un fer rouge par la main du bourreau. »

Il nous semble que, dans ce siècle de progrès et de civilisation, les vrais amis de Torquemada, ce sont ceux qui écrivent de pareilles infamies, et qui demandent qu'on fusille sans pitié de vaillants soldats parce qu'ils sont catholiques.

Pendant que nos libéraux demandent le massacre des carlistes, M. de Bismark fait féliciter, par son ministre des affaires étrangères, le gouvernement espagnol pour sa victoire.

Ainsi le grand chancelier de l'empire, l'ennemi implacable de la France, se trouve parfaitement d'accord en ce moment avec notre presse révolutionnaire.

N'ayant pu avoir en Espagne son prince de Hohenzollern, M. de Bismark juge prudent de se contenter d'Alphonse, dont il veut faire, s'il devient victorieux, un prince allemand.

Don Carlos est le représentant, en Espagne, de l'alliance française.

Eh bien, les radicaux n'en veulent pas, parce qu'il est légitimiste et catholique.

Ils préfèrent Alphonse, le vassal de Bismark.

O patriotisme des radicaux, voilà de tes coups !

Donner la main au ministre de Guillaume qui a ravagé, mis à feu et à sang nos plus belles provinces, quelle gloire !

Et ces citoyens osent dire encore qu'ils sont plus Français que nous ! Horrible plai-santerie ! — *Emerand de la Rochette.*

(*Espérance du peuple.*)

Chronique générale.

L'*Avenir militaire* publie la lettre suivante, qui lui est adressée par un de ses correspondants de Metz :

« Dans les cercles des officiers supérieurs de Metz, on prétend qu'il est très-sérieusement question d'augmenter chaque compagnie d'infanterie des régiments prussiens, en garnison en Alsace-Lorraine, de *trente hommes*. On ajoute que, si cette mesure se réalise, ainsi qu'on l'espère, elle sera évidemment étendue à toute l'armée allemande. Ce serait une réponse indirecte à la création de notre 4^e bataillon dans les régiments d'infanterie, mesure qui a été fort controversée dans la presse allemande et paraît avoir dé-
plu à Berlin.

» Suivant les officiers supérieurs les plus sérieux, l'armée allemande compterait, en 1876, un effectif complet de *deux millions d'hommes*, qui pourra être mobilisé en quelques jours, qui aura le nombre d'officiers voulu et auquel il ne manquera qu'un nombre suffisant de sous-officiers, lacune qu'on espère également combler.

» Dans ces mêmes cercles militaires, on soutient qu'à partir de 1876, l'Allemagne sera si forte, ses armements si complets, sa facilité de mobilisation si grande, qu'elle pourra lutter, en cas de besoin, contre la France, contre la Russie et contre l'Autriche à la fois. Elle jetterait, dans l'espace de quelques jours, déclare-t-on, un demi-million d'hommes sur la Russie, un demi-million sur l'Autriche et un million d'hommes sur la France, et serait ainsi sûre (?) de dicter ses conditions à ces trois grandes puissances à la fois. Tous les officiers allemands paraissent d'accord qu'en cas de conflagration, l'armée allemande envahirait les pays ennemis avec une rapidité foudroyante, en se précipitant vers les points de concentration convenus par tous les chemins et toutes les voies praticables. »

D'une correspondance adressée d'Avignon à l'Union nationale de Montpellier, il résulte que l'on se préoccupe de l'établissement dans le sud-est d'une université catholique. Les évêques de la Provence « ne tarderont pas à se concerter » comme ceux du Languedoc, et la vieille cité papale qui a possédé longtemps une université fameuse, et que le concile provincial de 1849 avait choisi pour la création d'un établissement de hautes études, qu'on dut ajourner, est toute désignée pour recevoir l'université projetée.

Dans cette ville on aurait, ce qui n'est pas à dédaigner, l'appui d'une municipalité conservatrice, et la bibliothèque du musée Calvet, l'une des plus riches de province, offrirait de grandes ressources pour les études. Déjà, d'après la même correspondance, « une personne du plus haut mérite et de la plus grande piété offrirait une portion des locaux de l'ancienne université. » A l'origine, l'université ne comprendrait que trois facultés : théologie, lettres et droit ; les sciences et la médecine viendraient plus tard.

On lit dans la Gazette de Bretagne :

« M^r l'archevêque de Rennes vient de recevoir la nouvelle officielle de son élévation au cardinalat. La pourpre romaine tombe pour la première fois sur les épaules d'un archevêque breton, d'un fils né sur ce sol béni de la Bretagne. »

» Tous les catholiques de la province, tous les enfants du diocèse apprendront avec joie que Sa Sainteté Pie IX a récompensé les vertus de leur père, dont il appréciait depuis longtemps le noble cœur. Qui ne connaît ses œuvres généreuses, ses longs travaux inspirés par la merveilleuse charité jaillissante de son âme ? Elle fut la devise de son blason et l'honneur de sa vie. »

La Compagnie du monopole des allumettes vient de publier son bilan. Elle a perdu net, pendant le premier semestre de l'année courante, 5,600,000 fr. Elle devait, en effet, payer à l'Etat une redevance de 8 millions de francs pour les six premiers mois. Or, elle n'a vendu que 6 milliards d'allumettes qui ont produit 2,400,000 fr. Il faudrait donc, dit la Liberté, pour que la Compagnie fit de bonnes affaires, qu'elle vendit 30 milliards d'allumettes de bonne qualité. Or, la contrebande a encore de beaux jours.

On ne se donne plus la peine de couvrir les paniers en passant devant les agents. Chaque maison prend des abonnements et se fait porter des allumettes meilleures et moins chères que celles de la régie.

Voilà où nous en sommes. On vient de saisir à Marseille, dans une maison située rue de Lorette, 2,400 boîtes d'allumettes bougies, plus des ustensiles servant à leur fabrication. Mais tout cela n'empêchera pas la contrebande.

On écrit de Toulouse :

Le comité des dames de Toulouse vient de terminer la première partie de son œuvre, celle qui s'applique à la saison d'été.

Les distributions faites s'élèvent à 400,912 fr. 95.

Il y a, à Toulouse seulement, 3,955 familles entièrement secourues, et ayant ainsi en quantités suffisantes pour leurs besoins : des paillasses, des couvertures, des draps de lit, des vêtements complets d'hommes, de femmes et d'enfants, des tables, des chaises, des ustensiles de cuisine.

Les lits et les matelas ont été distribués par la mairie, qui répartira également les mille lits et les mille matelas dont M^{me} la maréchale de Mac-Mahon a bien voulu prescrire l'envoi.

Ces familles comprennent environ 11,865 individus.

La somme des distributions se divise de la manière suivante :

1° Le comité des Dames a remis successivement à la disposition des cinq comités de quartier, entre lesquels la ville de Toulouse a été partagée, 240,500 fr.

2° En dehors de ces allocations, le vestiaire que dirige le comité des dames et que tiennent les sœurs de l'Espérance a distribué, soit à Toulouse, soit dans les arrondissements, en vêtements et linge envoyés par plusieurs villes de France, une énorme quantité d'objets qu'on peut évaluer à 150,000 fr.

3° Le vestiaire a, en outre, envoyé à diverses communes, en vêtements et linge, près de 700 objets, plus de 9,250 mètres de tissus divers ; le tout d'une valeur de 38,412 fr. 95 c.

4° Enfin, il a été remis, en argent, aux mêmes communes, pour les premiers secours, 2,200 fr. ; total : 400,912 fr. 95 c.

Indépendamment de ces secours, le comité central des dames a pourvu de lits et de mobilier 250 familles de pauvres honnêtes. Telle est, dans son ensemble, l'œuvre accomplie par le comité des dames dans l'espace de sept semaines environ.

Ainsi, le zèle du comité des dames s'est étendu sur la ville de Toulouse, sans oublier les communes dont la situation malheureuse leur a été spécialement signalée.

Il n'est pas sans intérêt de les indiquer ici :

Blagnac, Clermont, Fenouillet, Grenade, Gagnac, Juzet, Lacroix-Falgarde, Lespinasse, Moret, Ondes, Pinsaguel, Portet, Roques, Seilh, et les paroisses rurales de Toulouse, Saint-Joseph, Lafourguette, Lande.

Etranger.

HERZÉGOVINE.

On écrit de Berlin au Times que la nomination de Mahmoud pacha au poste de grand vizir laisse peu d'espoir pour la pacification des insurgés. Mahmoud, Turc de la vieille école, est regardé par les rajahs comme le champion du gouvernement absolu à la façon ancienne des pachas, et on doit s'attendre à voir sa présence au cabinet désespérer les insurgés. Sa nomination à un pareil moment, à moins d'être un simple caprice de souverain, est certainement une preuve que le sultan qui, d'abord, semblait disposé aux concessions, a changé d'idée et veut maintenir le système qui a causé tant de révoltes et qui, aujourd'hui, amène de si sérieuses complications.

Les personnes qui connaissent l'influence momentanée de la Russie à Constantinople s'étonnent de voir l'ambassade impériale incapable de prévenir le tour fâcheux que prennent les choses. L'Autriche et quelques autres puissances paraissent s'être mises immédiatement en rapport avec le gouvernement turc pour demander instamment des réformes, malgré la nomination d'un ministre conservateur. On dit que les négociations continuent. Il est à espérer qu'on pourra bientôt arriver à une entente, bien que pour son compte la Russie préfère l'indépendance de la Bosnie et de l'Herzégovine au plan de réforme administrative demandé par l'Autriche, et bien que la France soit quelque peu désappointée de voir le cabinet de Vienne, au milieu de ces questions diplomatiques, chercher l'approbation des cabinets de Saint-Petersbourg et de Berlin avant de songer à la sienne.

Pendant ce temps, les chefs des insurgés se sont réunis au monastère de Rossirovo pour se concerter sur la réponse à faire aux ouvertures des puissances. La réunion était présidée par Peter Stephen Vukovich, beau-père du prince de Monténégro et Monténégro lui-même, qu'on a toujours vu à la frontière depuis l'origine de l'insurrection. On ignore encore ce qui a été décidé dans cette réunion.

Les Turcs et les insurgés reçoivent tous les jours de nouveaux renforts.

Le correspondant du Standard dit que des bandes de Serbes continuent à soulever l'est de la Bosnie, et qu'un nouveau corps d'invasion, très-nombreux cette fois-ci, s'or-

ganise à Belgrade. La formation annoncée de ce corps est destinée à lasser la patience des Turcs et à les pousser à l'invasion de la Serbie, ce qui mettrait le gouvernement dans l'obligation de déclarer la guerre à la Turquie.

Le Times consacre encore son éditorial d'hier à l'étude de la nouvelle question d'Orient. Nous en extrayons quelques passages :

« Les consuls étrangers commencent leur mission de médiation ; mais nous craignons qu'il ne faille ajouter que nulle part on ne trouve quelque espérance de voir leurs efforts couronnés de succès, et sans confiance le succès d'une médiation est impossible. Nous craignons que la question de l'Herzégovine ne soit trop sérieuse pour être réglée par des consuls. Ces fonctionnaires ne peuvent parler et agir avec autorité sur un sujet tel que la restauration de la paix entre le sultan et ses sujets révoltés. »

« Les insurgés, pour cela, n'en suspendront pas les hostilités un seul jour, car ils comprendront que, malgré les bonnes dispositions des consuls étrangers pour eux, leurs recommandations n'auront aucun poids sur le gouvernement de la Porte et ne seront pas par les puissances elles-mêmes regardées comme des démarches revêtues d'une autorité internationale. Les consuls peuvent faire des suggestions, rien de plus. Si les insurgés continuent les hostilités, les Turcs ne pourront pas rester inactifs et nous aurons alors le curieux spectacle d'une enquête poursuivie par des commissaires neutres sur les causes d'une rébellion qui règnera autour d'eux et au milieu de laquelle ils continueront imperturbablement leurs travaux. »

Un peu plus loin, l'écrivain anglais ajoute : « Certes, nous ne voudrions pas voir une insurrection en Crète faire le pendant de celle de l'Herzégovine ; nous ne voudrions pas voir les principautés secouer les derniers vestiges de la souveraineté du sultan. Un prompt arrangement est ce qu'il y a de mieux, et pendant que les consuls peuvent continuer à s'amuser eux-mêmes et à amuser le monde par une ombre de médiation, il faut que les ministres et les ambassadeurs des puissances européennes redoublent d'énergie pour le maintien de la paix. C'est affaire aux chanceliers et aux secrétaires d'Etat, non aux consuls. »

« Les jalousies des gouvernements voisins, qu'on accuse d'être un obstacle sérieux à la paix, ne peuvent être mises d'accord par les démarches consulaires en Herzégovine. »

L'article conclut par un sérieux appel aux cabinets d'Europe pour régler la question d'Orient, avant qu'il soit trop tard et que la paix du monde soit définitivement compromise.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un nouvel accident vient de plonger dans le deuil une honorable famille et l'Ecole de cavalerie.

Le jeune Jean de Blou, natif de Paris, sous-officier au 13^e dragons, s'est mis à l'eau ce matin en sortant de prendre une tasse de chocolat. A peine avait-il eu le temps de faire quelques brasses qu'il disparaissait. Des dragueurs de sable et ses camarades se sont portés à son secours et l'ont ramené sur le rivage, tandis que d'autres allaient demander le secours des hommes de l'art.

Les deux chirurgiens de l'Ecole se sont empressés d'accourir et de lui prodiguer tous les soins et les ressources de la science ; mais leurs efforts ont été inutiles : ils n'ont pu le rappeler à la vie.

La mort de M. de Blou est un deuil pour tous ses camarades dont il était fort aimé.

Ce nouvel accident, dû à l'imprudence de la victime, servira-t-il de leçon ? Espérons-le.

Le Président du Tribunal de commerce porte à la connaissance de MM. les industriels de l'arrondissement de Saumur la lettre suivante, qu'il a reçue du ministère de l'agriculture et du commerce, et dont le contenu est de nature à les intéresser :

« Monsieur le Président,

» Une note, insérée au Journal officiel du 17 de ce mois, indique les diverses formalités à remplir pour le dépôt des marques de fabriques françaises en Allemagne, d'après

la nouvelle loi en vigueur dans ce pays depuis le 1^{er} mai dernier. J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, un exemplaire de la note dont il s'agit. Je vous prie de vouloir bien en faire porter, le plus tôt possible, le contenu à la connaissance des industriels et commerçants du ressort de votre tribunal. Je vous serai obligé de m'accuser réception du présent envoi.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» Le ministre de l'agriculture et du commerce,
» Signé : C. DE MEAUX. »

La contrefaçon de nos marques de fabrique en Allemagne.

AVIS IMPORTANT. — Il règne en ce moment une certaine émotion dans le monde industriel. L'Union des fabricants invite tous ceux qui y sont intéressés à remplir, avant le 1^{er} octobre prochain, les formalités prescrites pour empêcher les marques françaises de tomber dans le domaine public en Allemagne. Les intéressés sont priés de fournir au siège de la Société, 44, rue de Rennes, les pièces établissant la propriété de leurs marques. Toute marque qui n'aurait pas été déposée à Leipsick avant le 1^{er} octobre prochain tombera dans le domaine public.

Nous avons déjà reproduit cet avis, mais vu son importance nous croyons utile d'y revenir. Voici, à l'usage des intéressés, quelques indications sommaires sur cette intéressante matière. Aux termes de la loi de 1857 « sont considérées comme marque de fabrique et de commerce : les noms sous une forme distincte, les dénominations, emblèmes, empreintes, timbres, cachets, vignettes, reliefs, lettres, chiffres, enveloppes et tous autres signes servant à distinguer les produits de fabrique, les objets d'un commerce. »

La marque de fabrique joue un grand rôle, on le sait, dans l'exportation de nos produits. On acquiert la propriété exclusive d'une marque en déposant deux exemplaires du modèle de cette marque au tribunal de commerce dont l'industriel est ressortissant. Nos marques, bien avant la loi de 1857, étaient à l'étranger, surtout en Allemagne, l'objet d'une contrefaçon audacieuse. M. Bussan l'a dénoncé au Corps législatif. « Les fraudes, disait-il, s'exercent le plus souvent avec des marchandises de mauvaise qualité et causent le plus grave préjudice à ceux dont on usurpe le nom et les marques. »

Nos lecteurs comprendront donc l'intérêt que peuvent avoir nos fabricants à ne point laisser tomber leurs marques dans le domaine public, d'autant mieux que le gouvernement allemand fait tous ses efforts pour assurer à ses nationaux le bénéfice de la concurrence déloyale que nous venons de signaler.

Il y a six mois, en effet, une loi concernant les marques de fabrique, loi applicable à tout l'empire allemand, dispose que toute marque de fabrique qui n'aura pas été déposée régulièrement à Leipsick, le 30 septembre prochain, tombera dans le domaine public, ce qui veut dire en bon français que ceux dont on usurpera le nom et dont on contrefera les marques n'auront plus aucun recours judiciaire contre les contrefacteurs ou usurpateurs.

L'Union des fabricants déploie en cette circonstance un zèle des plus louables. Justement préoccupée du dommage que pourrait causer à notre industrie le défaut d'accomplissement de ces formalités, elle a envoyé à Berlin et à Leipsick un agent parfaitement au courant de toutes les questions soulevées par l'étrange loi que nous venons d'analyser, et qui sera continuellement en relations avec elle.

Répétons que tous les fabricants ont intérêt à ne point laisser tomber nos marques françaises dans le domaine public allemand.

La marque de fabrique s'étend, aux termes de la loi, aux vins, aux eaux-de-vie et autres boissons, aux bestiaux, grains, farines, et généralement à tous les produits de l'agriculture. Ceux qui ont habité Berlin savent que l'on y usurpe et contrefait audacieusement les marques et les noms de nos principaux fabricants de vin de champagne.

Nous avons fait notre devoir, aux fabricants à faire le leur.

On se préoccupe, au ministère de la guerre, de fixer l'époque où seront appelées à l'activité la première et la deuxième portion de la classe de 1874. Aucune date n'a

encore été arrêtée, mais l'Avenir militaire dit qu'il serait question du 15 novembre.

PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Avis. — Sur la seule publication du présent avis, les candidats à l'École polytechnique doivent se tenir pour avertis et se rendre en temps utile dans celui des centres où ils ont le droit de subir l'examen.

Les candidats du département de Maine-et-Loire qui ont fait leurs compositions à Tours doivent se rendre dans cette ville le 30 septembre, et ceux qui les ont faites à Nantes, dans cette dernière ville le 2 octobre pour les examens du premier degré, et à Rennes le 10 octobre pour ceux du deuxième degré.

La rentrée des classes aux élèves de l'école catholique des Frères aura lieu lundi prochain, 6 septembre.

Celle de l'école mutuelle aura lieu le même jour.

Mardi soir, le sieur Gaudicheau, Pierre, âgé de 25 ans, demeurant à Saint-Just-sur-Loire, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Il se rendait de Vihiers avec son père, deux dans une carriole. Arrivés à Concousson, devant l'hôtel tenu par M. Levron, le jeune homme mit pied à terre, débrida le cheval pour lui faire prendre l'avoine. Son père était resté dans la voiture.

Tout à coup, l'animal partit à fond de train. Gaudicheau, effrayé du danger auquel il était exposé son père, courut après la voiture et parvint à rejoindre le cheval. A ce moment, l'animal lui envoya une charge qui l'atteignit en pleine poitrine, le renversa, et la voiture, par surcroît de malheur, lui passa sur le corps.

Malgré les soins que lui a donnés M. Gaudrez, docteur-médecin à Doué, le pauvre jeune homme a succombé le soir même, après avoir recouvré connaissance.

COMMUNE DE BRAIN-SUR-ALLONNES.

Le Maire de Brain-sur-Allonnes donne avis que l'Assemblée et la Foire dites de Saint-Maurille auront lieu les 19 et 20 septembre.

Le 28 août, vers 2 heures du soir, une trombe épouvantable a pris naissance près de la commune de Saix et a côtoyé la commune de Roiffé sur une longueur de 4 kilomètres, enlevant la toiture de plusieurs maisons au village des Emmeaux, commune de Roiffé, arrondissement de Loudun.

Cette trombe a arraché ou brisé sur son passage plus de 300 pieds d'arbres; deux rochers, dont le tronc ne mesurait pas moins de 4 m. 50 de circonférence, ont été non seulement arrachés, mais transportés à 25 mètres de distance. On a retrouvé, à 2 kilomètres des maisons auxquelles ils avaient été enlevés par l'ouragan, des chevrons tout entiers.

Les pertes sont graves; ainsi, un propriétaire, M. Robert, François, n'en sera pas quitte à moins de 2,000 fr., et son frère, Robert, Jean, a subi pour 4,000 fr. de pertes.

La Cour d'appel de Poitiers vient de juger une affaire litigieuse assez remarquable, et dont il ne s'était pas encore présenté d'exemple.

Une femme, mariée sous le régime de la communauté, avait fait, à l'insu de son mari, assurer sa vie pour 50,000 fr., payables après sa mort à son mari. Elle décède sans enfants; les parents qui héritent demandent que les 50,000 francs entrent dans l'actif de la communauté et soient ainsi partagés par moitié entre eux et le mari. Celui-ci prétend garder pour lui la somme entière. Procès, échange de papier timbré, longues plaidoiries d'avocats. Le tribunal de première instance a repoussé les prétentions du mari, fondant sur ce que la femme n'avait pas le droit de disposer d'une portion du fonds commun au profit de son mari sans que celui-ci en eût connaissance, et la Cour d'appel a confirmé cet arrêt.

Théâtre de Saumur.

Nous rappelons à nos lecteurs la soirée de prestidigitation que M. Mélidès donnera demain dimanche au théâtre.

M. Mélidès a laissé dans notre ville des souvenirs trop brillants de son adresse et de son talent pour ne pas être assuré d'un nombreux public. Il a encore à cœur d'augmenter cette belle réputation; aussi promet-il une série d'expériences variées et instruc-

tives, et parmi elles la *Malle du Japon*, tout-à-fait inconnue dans notre ville.

Nous ne parlerons pas de la grande Tombola qui terminera la soirée et coulera maintes surprises aux spectateurs et aux spectatrices.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE.

L'abbaye de Saint-Florent.

SAINT-FLORENT-DU-CHATEAU.

(Suite.)

Thibault, qui avait été fort affligé de la disparition des reliques, veut savoir si le récit qu'on lui a fait est vrai. Il envoie donc demander aux moines de Tournus une parcelle des reliques du saint. Ceux-ci répondent avec amertume qu'on leur a enlevé par fraude leur précieux trésor. Au retour de ses envoyés, Thibault reconnaît que les trois compagnons d'Absalon ont dit vrai, et les autorise à construire un monastère en un lieu convenable, promettant de les aider de ses dons. Mais il ne permit pas que l'on reportât les reliques du saint au Mont-Glonne, trop exposé aux invasions; il voulait d'ailleurs les garder sur son territoire. Les nouveaux constructeurs choisirent le lieu où s'élevait le *Truncus*, ou premier château de Saumur, et se mirent à l'œuvre.

Toutes les chroniques de Saint-Florent sont unanimes sur un point, à savoir que les reliques de saint Florent ayant été transportées en Bourgogne, y furent retenues indûment, et qu'un jeune moine, nommé Absalon, les rapporta à Saumur, en trompant les détenteurs qui les avaient gardées.

Le principal fait de la légende paraît donc certain; mais il n'en est pas de même de tous les détails. Le rédacteur, qui écrivait vers la fin du XII^e siècle, a suivi le procédé ordinaire aux légendaires: il a groupé, autour d'un fait vrai, une foule de détails apocryphes, réunis de droite et de gauche, sans discernement et sans critique. Fort mal renseigné sur la chronologie, il rapporte des faits très-éloignés les uns des autres, comme s'ils s'étaient succédés rapidement et passés en un seul trait de temps. Ainsi, d'après lui, Absalon existait déjà au moment de la destruction du couvent; il était jeune, il est vrai, mais déjà émancipé, *custodia clapsus*. Il était encore jeune au moment où il rapporta les reliques, car il fallait un homme vigoureux pour franchir, au galop de son cheval, la route qu'il parcourut, en peu de jours, de Tournus à Rochecorbon. Et cependant, quand on rapproche les dates, on voit que l'incendie du couvent eut lieu en 853, et le retour des reliques, vers 941 ou 942, au plus tôt; il s'était passé environ quarante-dix ans entre ces deux événements.

Absalon n'eût-il eu que quinze ans en 853, aurait été un vieillard, arrivé aux dernières limites de l'âge, et dans l'impossibilité absolue de faire le voyage qu'on lui prête, en 941; il aurait alors été âgé de plus d'un siècle. Ajoutons que, d'après nos chroniques, Absalon a encore vécu et exercé des fonctions à Saint-Florent de Saumur, après la consécration de l'église. Tous ces faits se sont passés en effet sous Thibault-le-Tricheur, comte de Blois et de Tours, et, d'après l'historien de la Touraine, Chalmel, le règne de Thibault n'a commencé qu'en 940 ou 941. Il était fils de Thibault, vicomte de Tours, et de Richilde, fille de Robert-le-Fort. Sa signature figure au bas de plusieurs chartes de 942 et de 943, avec celles d'Hugues, comte et duc des Francs, et plusieurs autres. Une charte de 957 émane de lui; il y prend le titre de comte de Tours. En 973, il donnait Saint-Louans, près Chinon, aux moines de Saint-Florent. Il a vécu jusqu'en 978, époque à laquelle son fils Eudes lui a succédé. Il est donc de toute impossibilité qu'Absalon fût déjà vivant et émancipé, en 853, et qu'il ait vécu sous un seigneur, dont le règne a commencé vers 940, pour finir en 978.

La course commune des moines de Saint-Florent et de Saint-Philibert est aussi une fable, comme l'a déjà démontré M. Marchegay.

Un autre passage, recueilli par le compilateur, bien qu'il contredise en grande partie le reste de son récit, nous prouve qu'en réalité on savait peu de choses sur cette période. Je crois devoir le transcrire ici en entier; son auteur, en avouant l'ignorance où il était, au sujet de ces faits, montre plus de critique et de vraie science que le légendaire qui croyait certainement en savoir plus long que lui. Je traduis textuellement :

« Depuis la destruction de Saint-Florent par le breton Nomenoë, et depuis l'arrivée des Normands, qui eut lieu aussi sous le règne de Charles-le-Chauve, jusqu'au temps où le corps de saint Florent fut rapporté de Tournus par Absalon, et déposé au château de Saumur, nous ne savons absolument

rien de ce qu'il advint des moines, qui alors furent dispersés, ni où ils allèrent, ni ce qu'ils firent ensuite. Nous trouvons seulement dans nos chartes, qu'après la seconde destruction du couvent par les Normands, les moines, par l'ordre du pieux roi Charles, emportant avec eux le corps de saint Florent, se rendirent en un lieu, nommé Saint-Gondon, en France, que cet éminent roi leur avait déjà donné, après la première destruction de leur couvent par le breton Nomenoë. Mais, comment ils quittèrent cette localité et se rendirent à Tournus, on l'ignore complètement. Il est certain seulement que le vieux couvent de Saint-Florent resta désert et désolé, et privé de tout commerce humain. »

La donation de Saint-Gondon aux moines de Saint-Florent est un fait certain et prouvé par une charte de Charles-le-Chauve, transcrite dans les cartulaires de l'abbaye; elle est datée de Senlis, le 16 des calendes de février, la vingt-sixième année du règne de Charles, c'est-à-dire en 866, au temps de l'abbé Hæcfrid. (La suite au prochain numéro.)

Faits divers.

Le départ des réservistes parisiens.

Grand émoi hier dans les familles parisiennes!

Songez donc! pour la première fois toute notre « jeune France » était appelée à commencer son éducation militaire.

La classe 1867 — vingt-huit ans, messieurs — allait s'absenter de Paris pour un mois; vingt-huit jours: un siècle!

Bien des mères et des sœurs, des épouses et des amantes ont versé malgré elles quelques larmes.

Un mois loin des habitudes usuelles, un mois loin du boulevard, loin du foyer domestique ou du café Anglais... Un monde...!

Tous nos réservistes avaient été convoqués pour onze heures du matin, à l'un des postes-casernes suivants: Porte de Passy, — porte de La Chapelle, — porte de Charenton, — porte de Vanves.

La classe de 1867 forme actuellement, pour Paris, un total d'environ sept mille hommes; c'était donc un contingent de quinze cents à deux mille réservistes pour chaque lieu de réunion.

Les postes-casernes se composent, on le sait, de bâtiments d'habitation situés au pied des fortifications et d'un terrain de dégagement enclos de palissades.

C'est dans ce terrain que l'on réunissait les appelés, — beaucoup d'appelés, tous élus.

Dès dix heures, les abords des quatre postes indiqués commencent à s'emplier de curieux.

Un détachement d'infanterie en armes, appuyé d'une escouade de gardiens de la paix, est chargé de mettre une digue au flot banal des envahisseurs.

Mais les premiers réservistes arrivent, — les plus pressés — et la foule ouvre de grands yeux.

L'arrivée a lieu, naturellement, à pied pour les jeunes gens des quartiers environnants, en voiture pour ceux des quartiers éloignés.

Généralement la gaieté domine, peu de chants, peu de cris, mais des conversations animées.

Dans les centres peuplés, la famille accompagne l'enfant chéri. Au dernier moment on s'embrasse avec effusion, ce sont des « adieu » ou des « au revoir » interminables, puis le réserviste s'arrache à ces étreintes, il franchit le seuil du poste-caserne, et... il appartient à l'Etat, qui ne le laisse plus partir.

Du chemin de ronde, les amis et les parents saluent encore de la main, par-dessus le double cordon d'infanterie et les palissades peu élevées, les futurs soldats groupés sur le talus des fortifications.

L'exactitude n'est pas absolument la vertu du Parisien; aussi malgré appels sur contre-appels, manque-t-il des hommes jusqu'au dernier moment, et dame, les officiers jurent!

Mais enfin tout se complète; les caporaux font placer par lieux de résidence et l'on se tient prêt.

Aux divers lieux de réunion, la physionomie change. A La Chapelle et à la porte de Charenton, l'élément ouvrier domine; c'est l'omnibus, c'est le fiacre qui amènent les réservistes.

A Vanves, c'est plus bourgeois; le faubourg Saint-Germain a fourni une bonne portion du contingent.

A Passy, nous voguons en plein *highlife*.

Les équipages se suivent volontiers, les domestiques en livrée accompagnent leurs jeunes maîtres et, ô profanation! l'élément féminin ne dédaigne pas d'accompagner, au lieu de réunion, les jeunes fous qui seront peut-être les héros de demain.

Ici le réserviste vient en costume élégant, je dirai presque en toilette. Tandis que la blouse ou la veste lâchée domine aux autres postes, ici le veston et la redingote sont en majorité. Les robes froufrouent, les minois des dames apportent un dernier éclat de rire — les parents sont restés au logis — et l'on se sépare en se donnant rendez-vous pour les premiers jours d'octobre.

Dans l'après-midi, le général de Geslin, qui commande la place de Paris, faisait une tournée d'inspection générale et donnait les dernières instructions aux chefs de détachements. Il a constaté partout le bon vouloir et l'entrain des hommes appelés.

Vers trois heures, grand branle-bas partout.

C'est le commencement de la fin. Nos réservistes, placés sur deux rangs, subissent un dernier appel.

— Numérotez-vous! commande l'officier.

Puis, quelques instants après : — En avant, marche!

Et, clairon en tête, entre deux haies compactes de curieux, au milieu de bravos sains et patriotiques, nos jeunes gens défilent, la tête haute, ma foi, le cœur un peu ému par l'idée de ce changement complet de position, mais vaillants et décidés à préparer... l'avenir.

Le soir, les trains de sept ou huit heures de nos grandes lignes emportaient les réservistes vers leurs cantonnements respectifs, Nord ou Midi, Est ou Ouest.

Au dernier moment, une brave femme crie malgré elle à son fils : — Surtout, ne va pas te faire tuer!

Vive la France! ALFRED DELILIA.

La Société des agriculteurs décernera, en février 1876, sept prix de 4,000 fr. chacun.

Ils sont destinés : 1° Au procédé le meilleur et le plus économique de conservation des fourrages verts;

2° Au meilleur procédé de destruction du *phylloxera vastatrix*;

3° A l'inventeur du meilleur système d'écorçage artificiel des bois;

4° A l'inventeur de l'instrument le plus propre à indiquer exactement la richesse saccharine de la betterave;

5° 500 fr. à la meilleure méthode d'apiculture; 500 fr. au fabricant qui pourra fournir aux sériciculteurs les microscopes les plus économiques;

6° Aux instituteurs primaires qui auront développé chez leurs élèves le goût de l'agriculture;

7° A la meilleure jumenterie des départements de l'ancienne Bretagne.

Dernières Nouvelles.

Le *Cuartel Real* publie, dans son numéro du 2, deux télégrammes de Guernica sur le bombardement de Lequeitio, Bermeo et Mundaca par la frégate blindée la *Victoria*, qu'accompagnaient le *Ferrolano* et la *Concordia*.

Les batteries carlistes ont vigoureusement répondu; la frégate blindée a reçu six projectiles et a dû se retirer.

Le roi Charles VII était présent; il a été acclamé.

Le brigadier carliste Montoya a canonné le 28 et le 29 les forces ennemies cantonnées à Viana, et leur a causé des pertes importantes.

Le 30, l'ennemi abandonnait Viana et prenait la direction de Mendavia.

Saint-Sébastien, 3 septembre.

Le *Cuartel Real*, organe officiel carliste, publie des circulaires adressées par le gouvernement de don Carlos aux représentants des puissances étrangères à Madrid, aux ministres du roi Alphonse et aux directeurs des journaux étrangers. Ces circulaires se plaignent que l'armée alphonstiste fasse une guerre déloyale et accusent les journalistes de partialité.

L'escadre continue le bombardement de la côte.

Pour les articles non signés: P. GODER.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 5 septembre 1875,
UNE SEULE ET UNIQUE SÉANCE DE MAGIE
ANCIENNE ET MODERNE
Par le célèbre *Magicien d'Orient*, prestidigitateur grec

MÉLIDÈS

Surnommé par la presse française le *Roi des Magiciens*.

Avis important. — La soirée sera terminée par une riche *Tombola* gratuite offerte par M. Mélidès à MM. les spectateurs, composée de 10 primes et surprises: le premier lot aura une belle montre, un Service de table d'une grande valeur ou une somme de cinquante francs, au choix du gagnant.

PRIX ORDINAIRE DES PLACES.

Chaque personne recevra gratuitement des numéros de la *Tombola* en proportion du prix de sa place.

Les enfants accompagnés de leurs parents ne paieront que demi-place.

Bureaux à 8 h.; rideau à 8 h. 1/2.

Pour la location, s'adresser chez M^{me} Thuau, et, pour se procurer des cartes à l'avance, chez le concierge du théâtre.

Institution de M^{me} V^e CAVELIER.

Une rentrée aura lieu lundi, 6 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

A propos de la prochaine inauguration de la statue de Châteaubriand à Saint-Malo, on recherche, on cite des anecdotes relatives à la vie de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Tout le monde connaît l'écrivain et le poète, mais l'homme ne nous a guère été révélé que depuis deux ans par un volume qui a eu un grand retentissement. Ce livre, dû à la plume d'une personne qui a vécu dans son intimité, a été publié chez Michel Lévy, sous ce titre: *Les enchantements de Prudence*. Il a excité au plus haut point l'intérêt par les piquantes révélations dont il abonde sur Châteaubriand.

L'Univers illustré publie cette semaine un numéro du plus vif intérêt. Parmi les sujets que ses gravures reproduisent, nous citerons: le monument commémoratif de Mars-la-Tour, exposé aux Champs-Élysées; recherche des épaves du steamer le *Schiller* sur les récifs des îles Sorlingues; concours pour l'École de Rome: grand prix de peinture, l'*Annunciation aux bergers*, tableau de M. L. Comerre; grand prix de sculpture, *Homère chantant dans une ville d'Ionie*, bas-relief de M. Hugues; Salon de 1875: *Un Tribunal au XV^e siècle*, l'*Interrogatoire*, tableau de M. A. Steinheil; une promenade au Jardin d'acclimatation: otaries (lions de mer), élé-

phants, autruche attelée, poneys, chameaux; les mines d'or de la Nouvelle-Zélande, etc. — Rébus, problème d'échecs.

L'Univers illustré vient de commencer la publication de: *LE BEAU VOLÉUR*, roman inédit par la comtesse Dash. Dans cet important ouvrage, le célèbre écrivain a emprunté à la vie réelle les personnages les plus curieux et les scènes les plus émouvantes.

Le *Dictionnaire abrégé de la Langue française* que vient de mettre en vente la librairie Hachette et C^{ie}, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître.

L'ouvrage paraît en 25 fascicules à 50 centimes; les dix-huit premiers fascicules sont en vente.



M. BAUDOIN

Levée-Neuve, près Saumur.

Pour l'ouverture de la chasse, **FUSILS DE CHASSE** de Liège et de Saint-Etienne, à 45 0/0 au-dessous du cours, et **articles de chasse**.

TONDEUSE nouveau système Laclark, garantie, à 10 fr. — Repassage à 2 fr., garanti.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — —
7 — 35 — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:

6 heures — minutes du matin.
10 — 45 — — —
6 — 50 — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 SEPTEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	66 50	»	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	745	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	688 75	»	6 25
4 1/2 % jouiss. septembre.	98 25	»	25	Crédit Mobilier.	165	»	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	650	»	30
5 % jouiss. novembre.	104	»	15	Crédit foncier d'Autriche.	545	»	5	Société autrichienne, j. janv.	607 50	»	3 75
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	»	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	226	»	»	Est, jouissance nov.	377 50	»	2 50	Orléans.	314 25	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	480	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	960	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	311 50	»	»
— 1865, 4 %.	500	»	»	Midi, jouissance juillet.	697 50	»	1 25	Est.	309 50	»	»
— 1869, 3 %.	347	»	»	Nord, jouissance juillet.	1172 50	»	2 50	Nord.	316	»	»
— 1871, 3 %.	323	»	»	Orléans, jouissance octobre.	995	»	1 25	Ouest.	309 50	»	»
— 1875, 4 %.	467	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	620	»	»	Midi.	308 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	2870	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	»	»	»	Deux-Charentes.	389	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	600	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	998 75	»	»	Vendée.	330	»	»
Crédit agricole, 300 f. p. j. juill.	500	»	»	Société immobilière, j. janv.	31 25	»	3 75	Canal de Suez.	525	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	325	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	286 25	»	3 75				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	912 50	»	2 50								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — omnibus.
1 — 33 — — — soir, omnibus.
4 — 19 — — — express, omnibus.
7 — 23 — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — omnibus.
9 — 50 — — — express.
12 — 38 — — — soir, omnibus.
4 — 44 — — — omnibus.
10 — 28 — — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE DE SUITE

OU A LOUER
Pour le 24 juin 1877,
LE GRAND HOTEL D'ANJOU

Situé à Saumur, rue d'Orléans.
S'adresser à M^r ROBINEAU, notaire à Saumur. (427)

Etude de M^r ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ

Au Chapeau, Commune de Saint-Lambert, Comprenant: Maison d'habitation avec jardins et terrasse, cour et caves.
S'adresser à M. JACOT, négociant à Saumur, rue d'Orléans, ou à M^r ROBINEAU, notaire. (428)

A VENDRE UN CLOS

Au Pont-Fouchard.
S'adresser à M. VINSONNEAU, rue de Bordeaux, n° 66. (599)

A CÉDER OU A LOUER UN MAGASIN DE PARAPLUIES

Rue du Portail-Louis, n° 52.
S'adresser à M^{me} veuve PICARD-OGER. (397)

HOTEL DE L'ESPÉRANCE

Rue de la Petite-Bilange,
A LOUER
Pour la Saint-Jean 1876.

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 19 septembre 1875, à midi,

En l'étude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur,

DES BIENS

Ci-après, Dépendant de la succession de M. Jacques LEROUX.

A Saint-Jacques, près la Levée-Neuve, en Saint-Lambert, une propriété, consistant en maison ayant deux chambres à feu, avec four, écurie, toitures, grange, et 71 ares 50 centiares de terre labourable, afflée de vigne et d'arbres fruitiers; le tout dans un ensemble, joignant M. Morillon, la ferme des Gagneries et la rue Saint-Jacques.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication, pour la totalité ou pour partie.
S'adresser audit notaire ou à M. Charles LEROUX, à Saumur, rue Verte, n° 6. (404)

Etude de M^r PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Qui aura lieu à la Mairie de Brigné,
Le dimanche 12 septembre 1875 à midi,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés, Appartenant à l'Hôpital de Doué,
Sur les mises à prix ci-après.

Commune de Martigné-Briand.
1^{er} lot. — 8 ares 80 centiares de terre, aux Guinebaudières. 200 fr.

Commune de Brigné.
2^e lot. — 6 ares 50 centiares de terre, aux Vigneaux. 250 »

5^e lot. — 50 ares 50 centiares de terre, aux Vigneaux. 1.100 »

A reporter, 1,550 fr.

Report. 1,550 fr.

4^e lot. — 13 ares 80 centiares de terre, aux Remoner. 250 »

5^e lot. — 12 ares de terre, aux Hauts-Etaux. 500 »

6^e lot. — 15 ares 50 centiares de terre, canton des Beauchées. 560 »

7^e lot. — 4 ares 95 centiares de terre, à la Pièce-des-Rôtis. 100 »

8^e lot. — 9 ares 60 centiares de terre, au Pré-Gras. 300 »

9^e lot. — 7 ares 80 centiares de terre, aux Hauts-Etaux. 500 »

10^e lot. — 15 ares 50 centiares de terre, aux Beauchées. 550 »

11^e lot. — 4 ares 70 centiares de terre, aux Vigneaux. 200 »

12^e lot. — 12 ares 30 centiares de terre, aux Vigneaux. 450 »

13^e lot. — 2 ares 60 centiares de terre, aux Métalleries. 150 »

14^e lot. — 4 ares, jardin, au village de Linières. 150 »

15^e lot. — 16 ares 70 centiares de terre, aux Beauchées. 750 »

16^e lot. — 20 ares 80 centiares de terre, aux Beauchées. 1.000 »

17^e lot. — 11 ares 70 centiares de terre, aux Vigneaux. 500 »

18^e lot. — 6 ares de terre, à Linières. 250 »

Commune de Noyant.

19^e lot. — 6 ares 90 centiares de terre, au canton des Bornes ou la Casse. 120 »

Commune de Luigné.

20^e lot. — 31 ares 50 centiares de terre, aux Petits-Lhumois. 700 »

21^e lot. — 7 ares 60 centiares de terre, aux Petits-Lhumois. 180 »

Total des mises à prix. 8.560 fr.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^r PAUL TAUREAU, notaire à Doué, dépositaire du cahier des charges. (424)

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.
S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennez, Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.
S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

A VENDRE

Par suite de départ,

UNE AMÉRICAINE

BON CHEVAL ET HARNAIS.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN FOUORE

D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JOLI CHIEN D'ARRÊT, parfaitement dressé, âgé de deux ans et demi, ayant eu la maladie des chiens.
S'adresser à M. DESCHAMPS, hôtel du Belvédère. (410)

ON DEMANDE UN MÉNAGE

pour le service des bains.
S'adresser chez M. RIVEAU.

A VENDRE

D'OCCASION,
UNE TABLE acajou, à rallonges, de douze couverts;
UNE GLACE à cadre d'ébène, de 1 mètre 30 sur 90 centimètres.
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE ROUENNERIE demande un apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17 à Saumur.

AVIS

La chasse est interdite sur la propriété de la *Bibardière*, communes d'Allonnes et de Vivy, appartenant à M^{rs} Lehou-Daudel.

M^{me} SARRAZINES, SAGE-FEMME, Maternité de Paris, Grand Rue, n° 1 à Saumur, donne des consultations tous les jours.

LIEBIG

BOUILLON INSTANTANÉ
ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX
Pour Soupes et pour Assaisonnement
4 MÉDAILLES, 5 DIPLOMES D'HONNEUR
1867, 1868, 1869, 1872, 1873
Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne
Mis hors concours — Lyon 1874
SE VEND PARTOUT
EN GROS: 30, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le